

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20 » la ligne
L'Etranger 25 » ou
Réclames 50 » son espace.

La Liberté journal quotidien, a été fondée en 1870 pour la défense des intérêts catholiques suisses.

La Liberté traite les questions politiques, religieuses et sociales et suit les événements de la vie publique suisse et étrangère.

La Liberté apporte chaque jour, à 2 heures, toutes les nouvelles de la nuit et de la matinée.

La Liberté a un service régulier de correspondances de Paris, Berlin, Rome, Vienne et un service de dépêches rapide et complet.

La Liberté reçoit des informations directes du Vatican touchant les affaires du monde catholique.

La Liberté suit le mouvement littéraire, scientifique, musical, artistique et publie en feuilleton des romans des meilleurs écrivains français.

La Liberté publie un bulletin financier hebdomadaire, un bulletin commercial agricole.

La Liberté donne un service météorologique et une dépêche quotidienne de prévision du temps de l'Observatoire de Zurich.

La Liberté aura, à partir du 1^{er} janvier 1907, une fois par semaine, un numéro de six pages.

La LIBERTÉ sera envoyée gratuitement, dès ce jour au 31 décembre 1906, aux nouveaux abonnés pour 1907.

Nouvelles du jour

Nous avons rapporté une dépêche du *Temps* au sujet de la situation créée dans l'archidiocèse de Gnese-Posen par la mort de Mgr Stablewski. Nous pouvons aujourd'hui compléter ces renseignements.

Les Polonais ne veulent pas d'un évêque allemand; ils considéreraient son élection comme une provocation dans les circonstances actuelles. Le gouvernement allemand estime de son côté qu'il ne peut, sans donner une preuve de faiblesse, permettre l'élection d'un évêque polonais.

Le Chapitre de Posen propose un certain nombre de candidats, parmi lesquels le Pape fait son choix; mais le roi de Prusse a le droit d'exclure ceux qu'il considère comme *personae minus gratae*. Les candidats exclus ne peuvent prétendre à occuper l'archevêché de Posen. Le gouvernement entend pouvoir même faire opposition au candidat choisi par le Pape.

Le Chapitre de Posen étant en grande majorité polonais, il est probable qu'il n'y présentera que des candidats polonais. Dans ce cas, l'archevêché de Posen risque de demeurer sans titulaire.

Le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, est arrivé à Rome où il restera pour le Consistoire.

On peut supposer qu'il n'y sera pas inactif. En sa qualité d'homme de confiance de l'empereur, il parviendra peut-être à résoudre le problème.

Hier mercredi, le chancelier de Bülow a de nouveau pris la parole au Reichstag allemand.

Il a défendu la politique colonisatrice de l'Allemagne. Il a protesté contre le grossissement par la presse des scandales coloniaux: « A l'étranger, a-t-il dit, on se figure volontiers qu'on vole chez nous des milliards et que la classe des fonctionnaires allemands est tout à fait corrompue. »

Cette fois, c'est M. de Bülow qui grossit les reproches. En faisant allusion à ce qui s'est passé dans les colonies anglaises ou françaises, le chancelier allemand aurait simplement pu conclure: « Chez nous, c'est comme chez les autres. »

Après plusieurs mois de vacances, le Parlement italien vient de rouvrir ses séances. M. Giolitti est tranquille; il sait qu'il gardera la majorité, au moins d'ici à Noël. Personne ne fera d'opposition aux projets de lois pour lesquels il réclamera l'urgence: l'amélioration de la condition des sergents de ville, des carabiniers et du personnel des prisons. La bataille ne commencera qu'en février, lorsque le

Parlement discutera le programme général du gouvernement au sujet des services publics, des réformes et de la question militaire.

M. Giolitti a déclaré qu'il ne céderait pas devant l'obstruction que font en ce moment les douaniers en Italie, à l'exemple de ce qu'ont fait, l'année dernière, les employés de chemins de fer et les maîtres du corps enseignant. L'Etat ne peut tolérer ce système révolutionnaire qui consiste à s'imposer au gouvernement par la menace ou la violence. Si les employés ont sujet de se plaindre de l'administration, dit M. Giolitti, qu'ils fassent connaître légalement leurs réclamations et le gouvernement saura y faire droit dans la mesure où elles seront légitimes.

Hier mercredi, à la Chambre italienne, le ministre de la justice a touché la question de la politique gouvernementale par rapport à l'Eglise. Il a déclaré que, en face de la question religieuse, il n'y avait que deux voies à suivre: la liberté ou la violence, et que le gouvernement italien est partisan de la liberté.

Il y a du courage à dire certaines choses, qui sont cependant toutes naturelles.

L'amiral Touchard qui commande la division navale française qui devait se tenir prête à partir de Toulon pour Tranger n'attendait plus que l'ordre d'appareiller.

Le porteur de la dépêche officielle est monté à bord mardi soir. Et, avant que l'amiral eût pris connaissance du texte du message, tous les officiers comprirent que le moment était venu d'appareiller. Le bruit s'en répandit aussitôt, et il y eut dans le public de Toulon ce frémissement de la foule en présence de l'inconnu.

Mais l'ordre était un contre-ordre, l'équipage et ses chefs durent reprendre leur monotone train de vie.

La grande discussion sur le sort à faire au Congo est ouverte au Parlement belge.

Elle durera longtemps. La déclaration du ministre a maintenu ce rien ne serait changé aux stipulations arrêtées entre le roi et la nation.

Les divergences qui existaient dans le parti libéral espagnol au sujet de la politique religieuse du cabinet ont conduit celui-ci à démissionner.

Le général Lopez-Dominguez peut remettre la ferblanterie anticléricale qu'il a empruntée au gouvernement français.

L'académie de Suède délivre, cette année, l'un des grands prix Nobel au poète italien Giosuè Carducci.

Giosuè Carducci est, on le sait, l'a-

teur de nombreux volumes de poésie d'inspiration absolument païenne. Il est l'auteur aussi du poème blasphématoire: *Hymne à Satan*. Plus tard, il a corrigé un peu sa fâcheuse réputation en publiant une œuvre d'un exquis sentiment religieux. Carducci a été pendant trente ans professeur de littérature à l'Université de Bologne; il a aujourd'hui 70 ans.

Le gouvernement italien continue de lui servir son traitement de professeur pour le mettre à l'abri du besoin. La reine Marguerite lui a acheté sa maison et sa riche bibliothèque, et lui en a laissé l'usage.

Le prix Nobel vaudra au lauréat 200 mille francs.

Les manœuvres électorales

Le parti de l'opposition manque de plus en plus d'idées. C'est un appauvrissement continu. Ainsi le programme lancé par le comité radical en vue du renouvellement du Grand Conseil est d'un vide frappant. Point de souffle de jeunesse, pas de pensée originale, pas d'orientation tenant compte de notre passé, s'adaptant à notre situation actuelle et se basant sur une réalisation possible. On a emprunté des revendications formulées dans d'autres cantons sans prendre même la peine d'en modifier la rédaction. Et la presse libérale publie avec orgueil dans sa première colonne le plagiat qu'elle affiche sous le titre pompeux de programme radical. Aussi les hommes sérieux se retirent sous leur tente et gémissent. Sans doute ils ne veulent pas changer de parti, mais ils déploient les influences d'un jacobinisme vieilli, qui ne peut que conduire à sa perte tout groupement politique. Quant aux jeunes, il s'en sont allés. Ceux que la tradition et les relations rapprochent du parti radical ont soin de proclamer les divergences nombreuses qui les séparent des chefs libéraux. Voilà la vérité.

Le programme radical a été préparé uniquement pour servir de thème aux orateurs chargés de défendre les listes d'opposition. Son exécution ne préoccupe personne. C'est un trompe-l'œil, une simple manœuvre électorale. Il est donc inutile de lui faire en ce moment les honneurs de la discussion. L'élection passée, les radicaux seront les premiers à reléguer dans le carton des oublis les points les plus intéressants qui ont été soulevés et qui appartiennent au parti conservateur. Ne nous étonnons point dès lors si les efforts des radicaux se heurtent à l'indifférence du peuple, qui, en somme, est content de ce qui a été fait et a confiance dans l'avenir.

L'intérêt électoral se porte avant tout sur la Gruyère. La lutte devait se produire dans ce beau district. Les radicaux qui avaient, il y a cinq ans, manqué à la foi jurée avec la plus parfaite impudence, ne pouvaient pas réclamer une représentation sur la liste conservatrice. Ils comptaient, du reste, sur de nouveaux appuis qui leur ont été assurés depuis longtemps. Basés sur ces nouveaux renforts, ils espèrent et ils ont promis la victoire à leurs coreligionnaires politiques du canton.

Les libéraux de Bulle ont méconnu les convictions conservatrices du parti « fribourgeoisiste ». Ils s'imaginaient avoir absorbé complètement ceux qui avaient été leurs compagnons d'armes dans les luttes passées. Le fribourgeois s'est arrêté net dans la voie parcourue jusqu'ici. Il a déclaré vouloir coopérer avec le parti gouvernemental à l'œuvre conservatrice. Nos amis ont accepté ce concours qui rétablissait l'unité de vues politiques dans le clergé et partant dans la famille conservatrice de la Gruyère. De là les rigueurs des radicaux. Ils attaquent avec violence ceux qui ont accompli cet acte de courage. Ils cherchent à créer des malentendus entre les coalisés en semant la défiance. Ils rappellent les polémiques

passées et espèrent pénétrer dans la place par le moyen d'une fissure qu'ils s'efforcent d'élargir. Nos amis de la Gruyère ne se laisseront point duper. Ils voteront la liste compacte pour respecter la parole donnée par leur comité. Ils apprécieront l'avantage du rétablissement de la concorde entre tous les conservateurs pour l'avenir du district de la Gruyère et du canton. Ils se rappelleront que le panachage seul peut donner des chances aux libéraux. En avant la Grue! La Gruyère restera à ses enfants et ne permettra pas qu'on la livre aux radicaux, ennemis nés du canton de Fribourg.

Dans la Glâne, nos amis déploient la plus grande activité. Ils multiplient les conférences pour éclairer les populations et leur rappeler l'accomplissement du devoir civique. Un avocat et un médecin de l'opposition se démentent beaucoup. Ils ont tous les jours des conciliabules. Ils sont à la recherche où il y aurait une difficulté ou un mal qui puissent leur servir. Leur liste n'a pas encore été livrée à la publicité. Il sera curieux de connaître la combinaison préparée par ces deux âmes généreuses. Mais nous savons déjà que la votation sera plus favorable aux conservateurs qu'en 1901.

La Veveyse ne nous réservera point de surprise désagréable. L'ennemi a guetté un mécontentement de nature toute personnelle pour s'introduire dans la place. Mais nos amis savent la nécessité de la discipline. Ils ne se prêteront pas à une manœuvre qui ressemblerait à une trahison.

Le parti radical de la Veveyse a néanmoins élaboré une liste en secret pour la distribuer aux électeurs à la dernière heure. Les candidats libéraux seront entourés des noms de vaillants conservateurs, qu'on porte comme candidats à leur insu en vue d'induire en erreur l'humble citoyen. De semblables procédés trahissent de loin l'inspiration de la loge, qui, on a beau protester, domine, peut-être contre le gré de la plupart, dans la direction du parti radical, même chez les libéraux gruyériens.

Les Broyards se montreront dimanche prochain dignes de la cause conservatrice. L'assemblée générale des électeurs dénotait un entrain exceptionnel. Les libéraux se bornèrent à présenter une liste de trois noms. Les personnages en vue ont refusé de se laisser entraîner dans la bagarre électorale, qui aboutira à un piteux échec. Nos concitoyens broyards ont le sens politique très développé. Ils ne se laissent pas toucher par des larmes de crocodile, ou par des indignations que nos adversaires simulent si bien dans un but électoral.

Nous apprenons que, dans la Singine, une seconde liste serait mise en circulation en raison d'un mécompte ou d'ambitions personnelles. L'un ou l'autre candidats seraient rayés pour être remplacés par de nouveaux noms. Naturellement les chefs radicaux couvrent de leur pavillon cette vilaine manœuvre. Il suffit que les électeurs s'ingénient soient avertis. Ils ouvriront l'œil et déposeront dans l'urne le bulletin authentique, celui dont les noms ont été arrêtés dans l'assemblée des délégués tenue à Tavel.

Le serment judiciaire

EN FRANCE
(De notre correspondant.)

Paris, 27 novembre.

M. Guyot-Dessaigne, qui est un grand philosophe, se choque de voir subsister dans notre législation laïcisée un article empreint d'une marque religieuse. Comment, après tant de votes où s'affirma l'émancipation générale des esprits, comment surtout après que furent enlevés les chrétiens de nos prétoires, la vieille formule du serment peut-elle être maintenue? De hauts penseurs indépendants, parmi lesquels M. Maxime Vuillaume, de l'Aurore, se le demandent. Faut-il donc que l'harmonie soit si lente à s'établir entre les idées, les mœurs et les codes? M. Guyot-Dessaigne, pour qui, sans doute, le ciel est aussi dépeuplé que pour M. Viviani, et qui, apparemment, se réjouit avec ce collègue solidaire, de n'y plus voir briller le moindre lumignon, veut que la dérision finisse de l'aveu, imprimé dans notre loi criminelle, de la divinité.

« Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes... » Elle était la garantie solennelle invoquée par le président du jury, lorsque, la main sur son cœur, il lisait à l'audience de la Cour d'assises, le résultat de la délibération qui allait entraîner la condamnation ou l'acquiescement de l'accusé. Si peu imposant, ou, comme on dit, représentatif que fut le juré désigné par le sort pour cette affirmation au nom de tous, je n'ai jamais pu entendre ces paroles sans les trouver belles et sans y voir comme un haut signe de spiritualisme arboré, en quelque sorte, au faite de notre édifice législatif. Je conviens, d'ailleurs, que ce signe devenait de plus en plus un faux pavillon, un pavillon menteur, à mesure que se réalisait la transformation poursuivie par la libre-pensée régnante.

M. Vuillaume félicite le garde des sceaux de la « sécularisation » qu'il projette, et qui, indubitablement, obtiendra l'approbation des Chambres. Qu'elle l'obtienne, en effet, nous n'en sommes pas moins certain que le collaborateur de M. Rane. Et ce nous est une tristesse d'autant plus vive, quand nous reportons notre pensée quelque vingt-cinq ans en arrière. Déjà il s'était trouvé au Palais-Bourbon, une pluralité de bulletins pour l'abolition du serment déiste. Le Sénat, attaché encore aux grands principes de conservation sociale, repoussa le projet, et j'entends la voix de Jules Simon, l'accent dont le philosophe défendit la nécessité de ce sceau religieux sur le code qui punit. Je garde aussi dans l'oreille le son d'une autre parole. Allou, qui allait bientôt mourir, prononça, ce jour-là, le discours qui consacra orateur politique le grand avocat qu'il était.

Se trouvera-t-il, cette fois, dans les rangs républicains, un Allou, un Jules Simon? M. Ribot s'honorerait à soutenir une cause que tout le monde sait d'avance perdue. Nous imaginons aussi M. Aynard dans ce rôle de dévouement courageux. Le courage, il est vrai, ne sera pas de combattre les raisons du ministre de la justice. Elles traitent, ces raisons, dans toutes les feuilles radicales et socialistes. Les adversaires de la proposition gouvernementale ne doivent appréhender aucune nouveauté d'argumentation, et la philosophie de M. Guyot-Dessaigne ne leur ménage nulle surprise. Mais ils verront se dresser contre eux une majorité dont le vote est d'ores et déjà décidé.

Ils seront quelques centaines à déclarer ainsi l'affranchissement de leur pensée, et ils tiendront, soyez-en sûrs, à ce que leurs électeurs n'en ignorent. — Ne faut-il pas que les Homais de tous nos chefs-lieux se puissent flatter d'avoir au Luxembourg et au Palais-

Les manœuvres électorales

Le parti de l'opposition manque de plus en plus d'idées. C'est un appauvrissement continu. Ainsi le programme lancé par le comité radical en vue du renouvellement du Grand Conseil est d'un vide frappant. Point de souffle de jeunesse, pas de pensée originale, pas d'orientation tenant compte de notre passé, s'adaptant à notre situation actuelle et se basant sur une réalisation possible. On a emprunté des revendications formulées dans d'autres cantons sans prendre même la peine d'en modifier la rédaction. Et la presse libérale publie avec orgueil dans sa première colonne le plagiat qu'elle affiche sous le titre pompeux de programme radical. Aussi les hommes sérieux se retirent sous leur tente et gémissent. Sans doute ils ne veulent pas changer de parti, mais ils déploient les influences d'un jacobinisme vieilli, qui ne peut que conduire à sa perte tout groupement politique. Quant aux jeunes, il s'en sont allés. Ceux que la tradition et les relations rapprochent du parti radical ont soin de proclamer les divergences nombreuses qui les séparent des chefs libéraux. Voilà la vérité.

Le programme radical a été préparé uniquement pour servir de thème aux orateurs chargés de défendre les listes d'opposition. Son exécution ne préoccupe personne. C'est un trompe-l'œil, une simple manœuvre électorale. Il est donc inutile de lui faire en ce moment les honneurs de la discussion. L'élection passée, les radicaux seront les premiers à reléguer dans le carton des oublis les points les plus intéressants qui ont été soulevés et qui appartiennent au parti conservateur. Ne nous étonnons point dès lors si les efforts des radicaux se heurtent à l'indifférence du peuple, qui, en somme, est content de ce qui a été fait et a confiance dans l'avenir.

L'intérêt électoral se porte avant tout sur la Gruyère. La lutte devait se produire dans ce beau district. Les radicaux qui avaient, il y a cinq ans, manqué à la foi jurée avec la plus parfaite impudence, ne pouvaient pas réclamer une représentation sur la liste conservatrice. Ils comptaient, du reste, sur de nouveaux appuis qui leur ont été assurés depuis longtemps. Basés sur ces nouveaux renforts, ils espèrent et ils ont promis la victoire à leurs coreligionnaires politiques du canton.

Les libéraux de Bulle ont méconnu les convictions conservatrices du parti « fribourgeoisiste ». Ils s'imaginaient avoir absorbé complètement ceux qui avaient été leurs compagnons d'armes dans les luttes passées. Le fribourgeois s'est arrêté net dans la voie parcourue jusqu'ici. Il a déclaré vouloir coopérer avec le parti gouvernemental à l'œuvre conservatrice. Nos amis ont accepté ce concours qui rétablissait l'unité de vues politiques dans le clergé et partant dans la famille conservatrice de la Gruyère. De là les rigueurs des radicaux. Ils attaquent avec violence ceux qui ont accompli cet acte de courage. Ils cherchent à créer des malentendus entre les coalisés en semant la défiance. Ils rappellent les polémiques

Les manœuvres électorales

Le parti de l'opposition manque de plus en plus d'idées. C'est un appauvrissement continu. Ainsi le programme lancé par le comité radical en vue du renouvellement du Grand Conseil est d'un vide frappant. Point de souffle de jeunesse, pas de pensée originale, pas d'orientation tenant compte de notre passé, s'adaptant à notre situation actuelle et se basant sur une réalisation possible. On a emprunté des revendications formulées dans d'autres cantons sans prendre même la peine d'en modifier la rédaction. Et la presse libérale publie avec orgueil dans sa première colonne le plagiat qu'elle affiche sous le titre pompeux de programme radical. Aussi les hommes sérieux se retirent sous leur tente et gémissent. Sans doute ils ne veulent pas changer de parti, mais ils déploient les influences d'un jacobinisme vieilli, qui ne peut que conduire à sa perte tout groupement politique. Quant aux jeunes, il s'en sont allés. Ceux que la tradition et les relations rapprochent du parti radical ont soin de proclamer les divergences nombreuses qui les séparent des chefs libéraux. Voilà la vérité.

Le programme radical a été préparé uniquement pour servir de thème aux orateurs chargés de défendre les listes d'opposition. Son exécution ne préoccupe personne. C'est un trompe-l'œil, une simple manœuvre électorale. Il est donc inutile de lui faire en ce moment les honneurs de la discussion. L'élection passée, les radicaux seront les premiers à reléguer dans le carton des oublis les points les plus intéressants qui ont été soulevés et qui appartiennent au parti conservateur. Ne nous étonnons point dès lors si les efforts des radicaux se heurtent à l'indifférence du peuple, qui, en somme, est content de ce qui a été fait et a confiance dans l'avenir.

L'intérêt électoral se porte avant tout sur la Gruyère. La lutte devait se produire dans ce beau district. Les radicaux qui avaient, il y a cinq ans, manqué à la foi jurée avec la plus parfaite impudence, ne pouvaient pas réclamer une représentation sur la liste conservatrice. Ils comptaient, du reste, sur de nouveaux appuis qui leur ont été assurés depuis longtemps. Basés sur ces nouveaux renforts, ils espèrent et ils ont promis la victoire à leurs coreligionnaires politiques du canton.

Les libéraux de Bulle ont méconnu les convictions conservatrices du parti « fribourgeoisiste ». Ils s'imaginaient avoir absorbé complètement ceux qui avaient été leurs compagnons d'armes dans les luttes passées. Le fribourgeois s'est arrêté net dans la voie parcourue jusqu'ici. Il a déclaré vouloir coopérer avec le parti gouvernemental à l'œuvre conservatrice. Nos amis ont accepté ce concours qui rétablissait l'unité de vues politiques dans le clergé et partant dans la famille conservatrice de la Gruyère. De là les rigueurs des radicaux. Ils attaquent avec violence ceux qui ont accompli cet acte de courage. Ils cherchent à créer des malentendus entre les coalisés en semant la défiance. Ils rappellent les polémiques

Bourbon de dignes représentants? — Ils étaient moins fiers les votants de l'autre jour, lorsque, en catimini, ils s'attribuèrent, aux dépens du budget en déficit, le supplément d'« indemnité » que l'on sait. Ceux-là, pourtant, je le parierais, seront les mêmes que ceux-ci.

ÉTRANGER

Les catholiques français et le Vatican

Une trentaine de prélats professeurs à l'Institut catholique de Paris se sont réunis dans la matinée d'hier mercredi, à l'occasion de la réouverture des cours, sous la présidence du cardinal Richard. Ils se seraient, croit-on, occupés de diverses éventualités soulevées par la prochaine application de la loi de séparation. L'abbé Clément, revenu de Rome, a fait connaître les réponses recueillies à ce sujet.

Hier, mercredi après midi, avait lieu la séance solennelle de la réouverture des cours de l'Institut.

Au Maroc

Un journal de Madrid publie la dépêche suivante:

« Des passagers arrivés par un vapeur venant de Rabah disent que mardi matin, à Tanger, ils ont entendu des coups de feu provenant du bord de la rivière ou les forces de Erraissouli livraient bataille aux Kabiles et aux Andjeras pour leur interdire l'entrée à Tanger. La panique s'est emparée des Andjeras, qui ont abandonné leur campement.

Le bruit a circulé du débarquement des troupes françaises et espagnoles, mais au moment où les passagers quittèrent Rabah ce bruit n'était pas confirmé. On craint des troubles à la suite des ordres donnés par Erraissouli de défendre l'entrée de Tanger à certaines tribus kabiles.

L'« Algésiras »

On télégraphie de Toulon que hier mercredi, vers cinq heures du matin, le feu couvrait dans les restes de l'Algésiras s'est animé. Les flammes jaillirent de nouveau et des pompes ont dû recommencer à fonctionner en raison du danger. On ne peut pas rechercher actuellement les traces des matelots disparus.

Pour la conquête du Pôle

M. Henry Arctowski, un éminent explorateur belge, qui faisait partie de l'expédition antarctique de la Belgique, vient d'inventer une automobile qui sera très utile pour les futures explorations polaires.

Le nouvel appareil est monté sur patins et est extrêmement léger et simple. On espère pouvoir ainsi remplacer avantageusement les traîneaux.

Deux des voitures de M. Arctowski sont en construction à Liège.

Le commandant américain Peary, qui a dirigé la dernière exploration vers le Pôle Nord, est d'avis que c'est en traineau que l'on y arrivera. Il admet pourtant l'utilité d'un ballon dirigeable.

Une scandaleuse expérience

Sur vingt-quatre prisonniers de Bilibid aux îles Philippines auxquels on avait inoculé, pour l'expérimenter, le virus du choléra, dix sont morts. L'expérience a expliqué que le virus avait été contaminé par le virus bubonique. On déclare que le gouvernement prendra soin des familles des décedés.

Le Mouvement social

MAISON OUVRIÈRE

Sur l'initiative d'un groupe de citoyens, parmi lesquels des membres du clergé, il vient de se fonder à Monza (Haute-Italie) une société coopérative pour la construction de maisons ouvrières avec jardins. La première maison-type sera inaugurée l'année prochaine à l'occasion du septième anniversaire de la mort de saint Gérard le Teinturier. Dix mille mètres carrés de terrain ont été achetés. Les actions versées se montent à 86,000 fr.; le plus grand nombre d'entre elles ont été achetées par le *Piccolo credito manzoso* et les trois banques de la ville.

Parmi les concours les plus intéressants de l'exposition internationale de Milan, au point de vue social, figurait certainement celui de la maison ouvrière sous le rapport des conditions sanitaires et hygiéniques. La récompense devait être destinée au projet de l'habitation qui correspondait aux exigences modernes et en même temps aux

Nous publierons très prochainement un grand feuilleton d'un drame intense, dont l'action se passe dans la Russie actuelle, et qui met aux prises la police secrète, la secte des nihilistes et un Américain, qui tient le premier rôle par sa ressemblance complète avec Nicolas II. On lira avec un intérêt chaque jour croissant

Le Sosie du Tsar
GRAND ROMAN D'AVENTURES
par Arthur W. MARCHMONT
traduit et adapté de l'anglais par Pierre Lugnet

conditions ouvrières actuelles. A ce concours, très difficile, participaient les premiers architectes italiens, français, allemands et anglais. Aucun de leurs projets ne trouvait accueil complètement favorable auprès du jury, très sévère pour un premier prix; mais, dans la catégorie des seconds prix, nous relevons avec plaisir celui qui a été accordé à M. Henri Ditscher, architecte à Saint-Gall, dont le travail a valu à notre pays une place très honorable dans le domaine de la construction sociale.

Echos de partout

LABORATION DE L'OPIMUM

On a annoncé dernièrement que l'usage de l'opium allait être aboli en Chine, par arrêt impérial. Voici la réglementation établie à cet effet:

Toute nouvelle plantation de pavot est suspendue. Les plantations actuelles privées devront être réduites de 1/3 par an. Tout fumeur d'opium devra être inscrit sur un registre spécial ainsi que la quantité d'opium qu'il consomme. Les divers débits d'opium seront également enregistrés et seuls les acheteurs inscrits pourront recevoir de l'opium. Les 5 fumeries d'opium seront fermées dans un délai de six mois. Tous les débits seront fermés graduellement. Les autorités donneront des ordonnances médicales à ceux qui sont adonnés à cette habitude. Personne ne sera autorisé dorénavant à commencer à fumer l'opium et les fumeurs actuels devront diminuer leur consommation de 20 %. Au défaut de ce faire les magistrats seront révoqués, les grades dépossédés de leur diplôme, les autres contrevenants seront également punis et au bout de dix ans les noms des coupables seront affichés. Les fumeurs âgés de plus de 60 ans seront traités avec indulgence. Les fonctionnaires doivent cesser de fumer l'opium au bout de 6 mois ou démissionner; les professeurs, les lettrés, les soldats, les marins doivent se guérir de leur habitude dans les trois mois. Quant aux princes, ducs, vice-rois, généraux et autres hautes autorités, ils doivent informer le trône de leur intention de cesser l'usage de l'opium dans un délai donné.

LES POISSONS ET LA VOIX HUMAINE

Cette question est très controversée. Les expériences sont en effet fort difficiles à faire: si les animaux sont dans des basses, on peut objecter que le son est réfléchi par les parois et que l'animal, ne sachant pas d'où vient la vibration, ne peut faire aucun mouvement de fuite. Si les poissons sont à l'état libre, les expériences sont encore plus difficiles à instituer.

A la dernière séance de l'Académie des sciences à Paris, M. Delage a présenté sur ce sujet une note du docteur Marage, de Paris. Ce savant a employé comme source les voyelles synthétiques ou, o, a, e, i, émises sur des notes comprises dans l'étendue de 4 octaves (nt² à la⁴) avec une énergie capable d'influencer des oreilles de sourds-muets regardés comme des sourds complets.

De plus, le son était conduit dans l'intérieur du liquide par l'intermédiaire d'un tube de caoutchouc muni d'une membrane vibrante, de manière à laisser passer les vibrations tout en interceptant la sortie de l'air.

Les expériences ont été faites sur des animaux en captivité et sur des animaux à l'état libre. Dans ce dernier cas, on plongeait à 80 mètres de distance entendant et distinguant parfaitement tous les sons émis par la sirène inventée par le docteur Marage, et reproduisant les vibrations fondamentales des voyelles.

Jamais ces vibrations n'ont eu une influence sur les animaux en expérience. Or, si on se rappelle combien son émis dans l'air atmosphérique passe difficilement dans un liquide à cause de la réflexion qui se produit à la surface, on comprendra que la voix humaine ne doit pas avoir grande influence sur les poissons; mais il faut se rappeler que si ces animaux entendent peu ou pas, ils ont en revanche une vue et un tact très développés.

MOT DE LA FIN

C'est inouï: voilà maintenant que, au Maroc, les chameliers se plaignent d'avoir trop de travail... — Oui, ils réclament le repos hebdomadaire.

FEDULETON

LE Devoir d'un fils

PAR M. ALANIC

XX

M. Audibon était né apâtre et auteur dramatique. Il savait persuader les esprits et il adorait combiner les coups de théâtre. Il pensa que l'âme rétive de Ludovic Nathalin se laisserait plus facilement ébranler si on parvenait à l'amollir par l'émotion des souvenirs. Et il entreprit d'attirer le père de Charlotte à la Maison-Rouge. Ce fut à l'issue de la cérémonie funèbre qui réunissait encore une fois les amis de M^{lle} Fauchoux, que M. Audibon essaya cet enlèvement. Abandonnant Gilbert Daunoy au maître de la Bréville, l'octogénaire s'empara du bras de Ludovic pour descendre les marches de l'église. Pour la place était couverte de monde. Toutes les figures reflétaient une animation et un intérêt singuliers... Hier, on ne songeait qu'aux regrets suscités par la défunte, mais, aujourd'hui, on commentait son testament et l'on regardait les héritiers, surtout la jeune fille, qui se dissimulait sous son voile noir. — C'est M^{lle} Nathalin, chuchotait-on. Et voilà sans doute le fils du colonel, il

Confédération

Les traitements des fonctionnaires valaisans

Sion, le 28 novembre 1906.

Le Grand Conseil a adopté aujourd'hui en premiers débats le décret concernant les traitements des fonctionnaires et des employés attachés aux bureaux de l'Etat.

Ces traitements sont fixés comme suit: Chancelier d'Etat, 2,500 à 3,500 fr. Vice-chancelier, 1,800 à 2,500 fr. Archiviste et bibliothécaire, 2,000 à 2,500 fr. Forestier cantonal, 4,000 fr. Forestiers d'arrondissement, 3,000 fr. Contrôleur des comptes des communes, 2,400 à 3,000 fr. Secrétaire agricole, 2,200 à 2,600 fr.

Cassier d'Etat, 2,200 à 2,800 fr. (plus 1,000 fr. d'indemnité de caisse). Sous-cassier, 1,800 à 2,400 fr. Teneur des livres, 1,800 à 2,400 fr. Contrôleur d'impôt, 2,200 à 2,600 fr. Commandant de la gendarmerie, 2,200 à 2,600 fr. Directeur de l'arsenal, 2,200 à 2,600 fr. Secrétaire de l'arsenal, 1,200 à 1,800 fr. Ingénieurs, 3,000 à 4,000 fr. Ingénieur agricole, 4,000 fr. Géomètre, 1,600 à 2,200 fr.

Pour tous les secrétaires des départements, le traitement initial est de 1,600 francs et s'élève à 2,200 fr. au bout de vingt ans de service.

L'augmentation de traitement, en partant du minimum, a lieu de 4 à 4 ans, de manière que le maximum soit atteint au bout de vingt ans.

En cas d'un décès d'un fonctionnaire qui est depuis plus de 10 ans au service de l'Etat ou lorsqu'un fonctionnaire est obligé par son âge ou par l'état de sa santé à résigner ses fonctions, le Conseil d'Etat est autorisé à accorder à la famille de cet employé la jouissance du traitement pour 6 mois. Pour des employés qui ont plus de 16 ans de service, la jouissance du traitement pourra être prolongée pendant 12 mois.

Le Conseil d'Etat est autorisé à avancer les augmentations de traitements pour des emplois qui demandent des connaissances spéciales.

Les employés sont tenus de voter tout leur temps de bureau aux affaires du Département; l'exercice d'une occupation accessoire qui porterait préjudice à l'accomplissement du devoir de leurs fonctions est interdit.

L'employé qui, au moment de sa nomination, n'a pas son domicile à Sion touchera une fois pour toutes une indemnité de déplacement de 400 fr.

Lorsque les fonctions d'un employé l'obligent à s'absenter du chef-lieu, il recevra une indemnité de 5 fr. outre le remboursement des frais de transport et une indemnité de 3 fr. s'il est obligé de décamper.

Outre les employés désignés dans le décret, le Conseil d'Etat peut au besoin adjoindre à chaque Département des aides temporaires et fixer leur traitement.

Comme dispositions transitoires, le débat stipule que les employés qui ne touchaient pas un traitement égal au minimum fixé pour leur emploi recevront ce minimum à partir de l'entrée en vigueur du décret. La période d'avancement commence à courir dès cette date.

Les années de service antérieures ne leur sont ainsi pas comptées.

Les employés en charge demeurent au bénéfice de leur traitement actuel, sans préjudice à l'augmentation périodique prévue.

Sur la proposition de MM. Raymond Evéquo et Défayes, les heures de travail, actuellement de 7, ont été portées à 8 par jour.

Une motion tendant à la détermination

des congés a été renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport aux seconds débats.

La mort de Passassin Castioni.

On annonce de Londres la mort de Castioni, le triste héros du putsch radical tessinois du 11 septembre 1890, qui, à la tête de la bande d'émeutiers rués à l'assaut du palais du gouvernement, abattit d'un coup de revolver le jeune conseiller d'Etat conservateur Rossi, qui se présentait sans armes devant les insurgés.

La fuite de Castioni, le refus de son extradition par l'Angleterre et l'indulgent condamnation prononcée contre l'assassin par les assises fédérales de Zurich restent une des pages scandaleuses de notre histoire judiciaire.

Les assurances. — Les commentaires n'ont pas manqué à la nouvelle, d'allure officieuse, d'après laquelle la réalisation des assurances nécessiterait la création de ressources spéciales. Le ton menaçant de quelques journaux a provoqué une nouvelle note, déclinant à l'origine tout caractère d'officiosité, et où l'on s'efforce de calmer les inquiétudes de l'opinion.

D'après la Nouvelle Gazette de Zurich, le Conseil fédéral évalue les dépenses annuelles de l'assurance à 6,900,000 fr., et il fera tout son possible pour parer à la dépense avec les ressources budgétaires disponibles. Elle ajoute qu'il n'est pas absolument impossible que l'on applique aux assurances, comme on l'a fait en Allemagne, le produit de certains droits de douane. Enfin elle rappelle que le fonds des assurances s'élève actuellement à 15 millions et jusqu'à l'entrée en vigueur des lois d'assurance, il pourra être fait encore de nouveaux versements, qui feront rapporter au fonds des intérêts respectables.

Le Journal de Genève part en guerre là-dessus et déclare que ces belles promesses sont un leurre et qu'il faut bel et bien s'attendre à une désagréable surprise dans la question des assurances.

Il nous semble qu'il convient d'attendre des communications authentiques de la Chancellerie fédérale au lieu de se battre contre des suppositions.

Condamnation de déserteurs.

Le tribunal militaire de la deuxième division a condamné le soldat Rollier, du bataillon 19, domicilié à Genève, accusé de désertion, à dix jours de prison en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le soldat Perret, de Neuchâtel, a été condamné par contumace, pour le même fait de désertion, à cinq mois de prison, trois ans de privation des droits civiques et 75 francs d'amende.

Les chemineaux.

Suivant le Grütliener, la Direction générale des C. F. F. se serait déclarée prête à recevoir, lundi 10 décembre, à 3 h. de l'après-midi, la délégation nommée par l'assemblée des chemineaux pour discuter la demande de supplément de traitement.

Cantons

ZURICH

Banque. — Le conseil de banque de la Banque cantonale propose au Grand Conseil d'élever le capital-fondation de la Banque de 20 à 30 millions de francs.

Cette augmentation du capital a pour but de compenser les effets du retrait de l'émission de billets de la Banque (18 millions), qui devra être effectué dans les trois ans dès l'entrée en fonctions de la Banque nationale.

Une faillite. — La société austro-suisse pour l'importation du bois, au capital de 1 million 400,000 fr., vient d'être mise en faillite.

BERNE

Les conflits de compétence. — Le Grand Conseil a discuté hier le projet de révision des articles de la constitution relatifs aux autorités judiciaires. L'article 111 prévoit une nouvelle disposition qui interdit aux autorités administratives et judiciaires d'examiner la constitutionnalité des lois et décrets du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Si les tribunaux ont des doutes à ce sujet, la question doit être portée devant le Grand Conseil.

La minorité de la commission combat cette proposition, tout en reconnaissant que la situation actuelle est intenable et doit être modifiée.

Le Conseil d'Etat et la commission se basent sur les dispositions en vigueur du droit fédéral.

La minorité voudrait que les conflits de compétence fussent portés devant une autre instance cantonale que le Grand Conseil. Elle propose de disjoindre cette question du projet et de la résoudre à une autre occasion.

Après une longue discussion le Conseil a adopté l'art. 111 dans la teneur proposée par le Conseil d'Etat et la commission. Il a adopté, en même temps un amendement de M. Wyss, avocat, qui demande qu'on étudie jusqu'à la seconde lecture la question de savoir si les conflits de compétence ne devraient pas être portés devant une autre instance que celle du Grand Conseil.

En votation finale, le projet a été approuvé par 117 voix contre 6.

LUCERNE

Grand Conseil. — Dans sa séance d'hier après midi le Grand Conseil a élu pour le reste de la période législative, c'est-à-dire jusqu'à fin mai 1907, comme président du Grand Conseil, M. Erni, d'Altschöfen et comme vice-président, M. Jost-Grütter, tous deux conservateurs; comme président du Conseil d'Etat, M. Schmid; comme vice-président, M. Vogel.

GLARIS

Pour la vieillesse. — Le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité la proposition du Conseil d'Etat de verser annuellement une somme de dix mille francs à l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. Ces dix mille francs seront pris sur le bénéfice de l'assurance immobilière.

ZOUG

Les élections. — La perte subie par les conservateurs dans les élections au Grand Conseil est de 3 sièges, et non de 2 comme il a été annoncé. Le Grand Conseil nouvellement élu compte 40 conservateurs, 29 radicaux et 4 représentants ouvriers. La majorité conservatrice est réduite à 7 voix, au lieu de 10.

A Baar, une dissidence a coûté un siège aux conservateurs et à Zoug, le défaut de discipline et de propagande leur en a fait perdre 2.

En revanche, à Cham, l'excellente organisation des conservateurs leur a valu la conquête de deux sièges. Le directeur de la fabrique anglo-suisse de lait condensé, qui faisait partie de la députation libérale, est resté sur le carreau.

SAINT-GALL

Jeunes radicaux. — Lundi soir, à la suite d'une conférence du landammann Dr Mochler, il s'est fondé à Saint-Gall une association des jeunes radicaux, ayant à sa tête M. le Dr Steinlin.

GRISONS

Un mauvais procès. — Les communiers de Luzein, Putz et Buchen en renoutreraient aux Normands en fait de

ténacité procédurière. Il y a 5 ans, Putz et Buchen firent une coupe de bois, contre laquelle Luzein protesta. Un procès s'engagea. Le bois fut séquestré. L'affaire traîna jusqu'à hier. Luzein obtint gain de cause. Mais en attendant, le bois avait pourri. Il y en avait pour 10,000 fr. C'est tout au plus si on tirera 2,500 fr. de ce qui reste.

APPENZELL

M. Paniel landammann Rusch. — On annonce la mort de l'ancien landammann Rusch, qui a servi l'Etat d'Appenzell Intérieur pendant 30 années. M. Rusch avait rempli au gouvernement la charge de directeur des finances. C'était un catholique de la vieille roche.

ARGOVIE

Le successeur du Dr Fahrlander. — Les Argauer Nachrichten désignent comme successeur probable de M. le conseiller d'Etat Dr Fahrlander, démissionnaire, M. Schmidt, syndic d'Aarau.

Grand Conseil. — Dans sa séance de mardi, le Grand Conseil d'Argovie a approuvé le projet de budget de 1907 qui boucle par un excédent de recettes de 5000 fr. La question des Salines de Rheinfelden est renvoyée à une session extraordinaire qui s'ouvrira le 17 décembre.

La séparation. — La partie la plus intéressante des débats du Grand Conseil neuchâtelois sur la séparation est dans les déclarations qu'a faites M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente, chef du département des cultes.

L'honorable magistrat a légitimé l'existence de l'Eglise nationale par les raisons suivantes:

L'Eglise nationale, dans sa forme démocratique large et tolérante, sans formule dogmatique ni confession de foi, a donné satisfaction aux hommes de tous les partis politiques, aux hommes de toutes les opinions religieuses qui, en prenant part à ses cultes, ne s'y sont jamais sentis mal à l'aise ni blessés dans leur conscience ou leurs convictions personnelles. Elle a contribué dans une large mesure au bien-être moral, général et social du pays par sa tolérance, sa hauteur et sa largeur de vues; aussi a-t-elle vu entrer chez elle librement et sans contrainte des hommes de toutes les opinions politiques et religieuses.

Nous ne croyons pas qu'avec ses dispositions démocratiques et populaires, sa foi solide et sa moralité incontestable, notre peuple désire aujourd'hui des modifications dans l'organisation de l'Eglise nationale. Si la séparation ne peut se produire un jour par le consentement de tous et par une entente générale, elle ne se produira dans notre pays que sous la pression ou du scepticisme, ou du mysticisme; mais aussi longtemps que les Neuchâtelois seront ce qu'ils sont, sincèrement chrétiens, mais ennemis du sectarisme, sincèrement attachés à la bonne et robuste foi des ancêtres, démocratiques et populaires, il nous paraît que les tentatives des partisans de la séparation seront inutiles.

M. Quartier-la-Tente a constaté que l'Eglise nationale baptise les 2/3 des enfants qui naissent et bénit le 85 % des mariages.

NEUCHÂTEL

La lutte contre le déficit. — Le Grand Conseil a adopté les décrets suspendant ou supprimant pendant trois ans les subventions à la caisse des épizooties, aux assurés contre la grêle et aux fonds de réserve des communes.

Il a renvoyé à la commission des finances deux projets affectant dans le même sens l'enseignement secondaire et l'enseignement professionnel.

Il a institué une taxe de police sur les affiches avec une disposition sauvegardant le paysage et a voté la suppression à partir de 1908 de l'école de viticulture d'Avornier.

Il a réduit à 6000 francs en 1907 le crédit alloué à cet établissement. La station d'essais vinicoles sera maintenue.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion dans un laboratoire. — Une explosion chimique s'est produite dans un laboratoire de Pittsburg (Etats-Unis). Des centaines de tubes contenant des cultures de microbes furent brisés et mirent en liberté les bacilles des maladies épidémiques les plus dangereuses.

Les pompiers arrivèrent, et, malgré les efforts des infirmiers, réussirent à pénétrer dans le laboratoire.

L'incendie ayant été maîtrisé, les docteurs ne purent que louer le courage des pompiers, mais ils durent aussi leur faire connaître leur imprudence.

On leur fit prendre des bains antiseptiques et on les garda à l'hôpital, où ils sont mis en observation.

SUISSE

Les frasques d'un soldat. — Le Département militaire vient de terminer une enquête provoquée par un véritable scandale, dont la caserne de Colombier a été le théâtre.

Au dernier cours de retardataires, un soldat au gousset bien garni, négociant à La Chaux-de-Fonds, avait le privilège, sous prétexte d'exercer quelque vague secrétariat, de faire tout son service dans une bonne chambre chaude.

Il se faisait prendre à la sortie de la caserne par son automobile, rentrait quand bon lui semblait et sablait le champagne en compagnie d'officiers.

Les officiers coupables ont été condamnés à des peines variant entre deux et quatre jours d'arrêts.

Les monnaies romaines de Holzschach. — C'est à une profondeur de 6 mètres que des ouvriers terrassiers ont trouvé le trésor dont il a été parlé. Il y avait là 400 pièces de bronze, fort détériorées. Cependant, sur l'une d'elles, on pouvait déchiffrer aisément le nom de Dioclétien (284-305 ap. J.-C.).

Initiative contre l'absinthe

Conférence publique, donnée à Fribourg, par M. le colonel Repond, le 4 novembre 1906.

Guerre à l'alcoolisme

La demande d'initiative à laquelle nous vous convions à donner votre appui vise à compléter, au moyen de la prohibition de l'absinthe, la législation antialcoolique fédérale. Par la révision constitutionnelle du 25 octobre 1885 et la loi du 23 décembre 1886 sur les spiritueux (loi remaniée en 1900), la Confédération a déclaré à l'alcoolisme une guerre que nous voulons poursuivre d'une arme nouvelle. Les mesures prises il y a vingt ans contre l'abus des boissons sont devenues insuffisantes. A cette époque il s'agissait surtout de restreindre la consommation de l'eau-de-vie de pommes de terre et, en même temps, de la rendre moins pernicieuse en soumettant cet alcool à la rectification obligatoire. Aujourd'hui, c'est la consommation grandissante de l'absinthe qui, favorisée par son bon marché, est devenue un nouveau péril national. Contre ce danger, il n'y a qu'une défense efficace: la prohibition absolue.

Droit et devoir de l'Etat contre les substances nuisibles

De tout temps et en tous pays l'Etat a estimé que sa mission de police impliquait le droit et le devoir de mettre hors du commerce libre les marchandises particulièrement dangereuses, telles que les explosifs ou les poisons. Le législateur fédéral a lui-même fait une première application de ce principe incontesté

lui ressemble un peu... Et la demoiselle ressemble à sa grand-mère. Les badauds s'écartaient avec respect, les chapeaux se soulevaient, et Ludovic rendait les saluts. Ces hommages et ces marques de déférence semblaient singulièrement agréables à l'homme depuis si longtemps discrédité. A ses côtés, sa femme se rengorgeait, jubilante. Pour la première fois, le fait de s'appeler M^{lle} Nathalin de La Marre lui procurait quelque satisfaction d'amour-propre. — Comme ces braves gens sont polis! s'exclamait-elle. Quelle différence avec les poissillons de la ville!... — Vous voyez que votre famille n'est pas oubliée! murmura M. Audibon à l'oreille de son ancien élève... Vos parents étaient fort aimés dans toute la région. — A petits pas, il amenait la famille vers l'auberge, devant laquelle stationnait un break tout attelé. — Maintenant, je vous prévient que vous êtes mes prisonniers. Vous ne partirez que ce soir, par le train... M. Daunoy reste au bourg, pour présider le repas des tenanciers. Je vous emmène déjeuner à la Maison-Rouge. — Ludovic, livide, s'arrêta court. — Non, je ne puis retourner là... Vous le savez bien... — Pourquoi pas?... Je ne vous l'aurais pas demandé autrefois... Mais voilà le bonheur qui revient chez vous... Vous pouvez affronter le passé, ce me semble. — Ludovic continuait de secouer la tête, dans une dénégalion effrayée. Cependant une curiosité poignante le tentait de revoir la maison qui avait abrité les meilleurs années de sa vie. — Mais M^{lle} Nathalin, piquée par le désir

de connaître l'ancienne résidence des de La Marre, trancha cette hésitation, et sans attendre davantage la permission de son époux, grimpa dans le break.

— Voyons, monsieur Nathalin, puisque ça fait plaisir à M. Audibon, qui a toujours été si aimable pour nous? — Il n'eut pas le courage de prononcer un nouveau refus. Le vieillards requit l'aide de son ancien disciple pour se hisser à son tour dans la voiture. Ludovic resta en suspens sur le marchepied, puis, brusquement, il franchit le dernier pas et s'assit, en silence, près de sa fille. — Un sourire froissa les lèvres de M. Audibon. Désormais, Nathalin lui appartenait.

Les paysans, revenant de la messe ou allant à leurs travaux, se rangeaient de chaque côté de la levée pour laisser passer la voiture. M^{lle} Nathalin, glorieuse, distribuait, à gauche et à droite, des sourires de gracieuse souveraine, et s'exaltait à tout bout de champ: — La jolie vache bretonne!... Et les belles poules, là, dans cette cour!... Ce que ça doit être plaisant de manger les œufs qu'on déniche et le beurre qu'on baratte! Moi, d'ailleurs, j'ai toujours adoré la campagne, ajoutait-elle, donnant essor au rêve bucolique qui hante toute imagination de boutiquier. Et je songe encore à y finir mes jours. Des bêtes, des fleurs, des fruits, la liberté de circuler en pantoufles et en peignoir, je n'en demanderais pas davantage pour me trouver heureuse!

— Vous parlez le langage même de la sagesse, madame, et je m'accorde complètement en cela avec vous! approuvait M. Audibon, avec une exquise courtoisie. Et il profitait de cette incidence pour

parler de l'œuvre des Jardins ouvriers — si conforme, assurait-il, aux tendances de M^{lle} Nathalin — et celle-ci, étonnée, mais fière de se découvrir ainsi tout à coup des aptitudes, écoutait, s'intéressait, s'enthousiasmait.

Alors, très simplement, M. Audibon disait la part de Gilbert Daunoy dans la fondation de cette œuvre charitable. Et, partant de là pour arriver au but qu'il se proposait, il racontait, en termes sobres mais saisissants, l'histoire de Gilbert et la crise morale subie par le jeune homme.

La vérité doit être connue, déclara-t-il, comme conclusion, ne serait-ce que pour propager l'exemple d'un si rare désintéressement. J'ai de grandes ambitions pour le jeune ami que j'ai bon espoir de me voir succéder. Daunoy possède toutes les qualités voulues pour se rendre populaire. Ce sont de tels hommes éclairés et intègres, qu'il faut dans nos assemblées publiques. Mais je ne lui avoue pas ces visées, de peur d'effaroucher sa modestie... Charlotte, transie, détonnait la tête de façon qu'on apercevait à peine les lignes fuyantes de son visage, sous les plis de son voile. M^{lle} Nathalin pinçait les lèvres, avec des hochements de tête incertains. Ludovic, les sourcils serrés, subissait l'éloge de M. Daunoy avec une distraction irritée, l'âme envahie par les reminiscences, qui s'évoquaient à chaque tournant de route.

Des figures se dégageaient de la brume d'automne, qui flottait, en plis diaphanes sur le ciel et sur le fleuve. Sous ces peupliers légers, dont les dernières feuilles frissonnaient à la brise, il se revoyait adolescent, la ligne tendue au bord de la

crique poissonneuse; puis, chevauchant sur cette levée, fier et élégant, une fleur à la boutonnière. Cette petite île, là-bas, lui rappelait des heures d'affût à la chasse aux canards, près de son père ou de son frère. Il frémissait profondément, à ces visions de sa vie primitive. Il lui semblait que le présent était séparé du début de son existence par un abîme plus profond et plus sombre que la mort.

La voiture tournait l'avenue, et il vit se dresser à l'horizon les tourelles carrées de la Maison-Rouge. L'émotion qui le serrait à la gorge le rendit incapable de prononcer un mot, en pénétrant dans le logis. A chaque porte qui s'ouvrait, démasquant une perspective autrefois familière, il ressentait un sourd battement de cœur. Des images évanouies surgissaient dans sa mémoire avec une netteté prégnante. Il eut l'illusion d'être revenu en arrière et il retint sa respiration dans une vague attente, comme s'il espérait entendre résonner les voix, depuis longtemps éteintes.

M. Audibon, tout en faisant les honneurs de sa maison avec aménité, surveillait ce trouble croissant chez l'homme qui lui souhaitait passionnément d'attendrir. Ludovic lui inspirait l'intérêt que suscite un malade chez un médecin. Le vieux philosophe croyait à la doctrine de miséricorde et de rédemption qui donne l'espoir du rachat aux plus endurcis. L'acrimonie de M. Nathalin ne rebutait pas son zèle. Il estimait que le père de Charlotte, souffrant de sa déchéance, ne se montrait si arrogant que pour devancer le dédain d'autrui.

Et, sans se lasser, avec la ténacité d'un convertisseur, M. Audibon, après les repas où Ludovic était demeuré taciturne,

poursuivait la tâche commencée, frappant par petites saccades ce cœur rude qu'il prétendait ouvrir. Il avait repris le bras de M. Nathalin et conduisait son hôte par le jardin, lui expliquant les changements accomplis et lui montrant, çà et là, un massif, une pawlownia, un groupe d'acacias, datant du règne des anciens maîtres de la Maison-Rouge. Ludovic, silencieusement, reconnaissait ces témoins du bonheur disparu, et sa moustache et son impériale frémissaient. Ils atteignirent la terrasse, ombragée d'un marronnier, sur laquelle ouvrait le petit salon de Charlotte de La Marre. Les deux hommes étaient seuls, M^{lle} Nathalin s'attardant à la basse-cour et la jeune fille continuant d'errer dans le jardin.

— Entrons! fit l'octogénaire. — C'était là qu'il comptait livrer l'assaut définitif. Ludovic hésita sur le seuil de la pièce qui avait été le sanctuaire intime de sa mère. Il entra cependant, et tout de suite ses yeux cherchèrent, avec une avidité douloureuse, le portrait suspendu près de la cheminée.

— Il m'en coûterait de ne plus les voir ici! fit M. Audibon, en montrant les pastels. Mais ils retourneront à votre famille. Je les donnerai à Charlotte. — Puis, sans plus attendre, saisissant M. Nathalin par un bouton de sa jaquette et le regardant droit au fond des yeux, le vieillard ajouta: — Si vous vouliez m'en croire, Ludovic, ces tableaux demeureraient pour jamais à cette place... Et il y aurait une nouvelle Charlotte à la Maison-Rouge... J'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille pour celui que je me glorifierais d'avoir pour fils, M. Gilbert Daunoy. (A suivre.)

Calendrier

VEKDREI 30 NOVEMBRE

Saint ANDRÉ, apôtre.

Il était le frère de saint Pierre et pêcheur comme lui. Il fut le premier disciple de Jésus-Christ. Après la descente du Saint-Esprit, il alla prêcher l'Évangile en Scythie. Il fut condamné à être crucifié. Cet arrêt de mort provoqua chez le saint une explosion de joie et de ferveur, qui nous a été transmise dans les paroles de la liturgie.

BULLEIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642m

Longitude Est Paris 4° 19' 10". Latitude Nord (47° 13' 35")

Du 29 novembre 1906

BAROMÈTRE

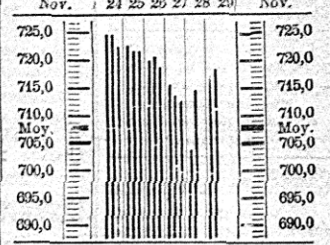


Table with columns for dates (Nov. 24-28) and values for barometric pressure and temperature.

Température maximum dans les 24 heures 7°

Température minimum dans les 24 heures -3°

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 h. du matin, le 28 novembre :

Paris 4° Vienne 7°

Rome 8° Hambourg 7°

Petersbourg 2° Stockholm 2°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 29 novembre, à 7 heures :

Genève 5° Bâle 6°

Lausanne 6° Lucerne 1°

Montreux 5° Lugano 1°

Neuchâtel 3° Zurich 1°

Berne 0° Coire 1°

Couvert à Montreux, Neuchâtel, Bâle et Schaffhouse. Brouillard à Zurich. Partout ailleurs, très beau temps, calme.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 29 novembre, midi.

Ciel variable, brumeux par places

Même température, avec gelées blanches.

D. PLANCHEREL, gérant.

Maladies des reins

La plus forte proportion de tous les cas de mort est fournie par les maladies des reins.

La maladie des reins engendre l'urémie et les affections cardiaques. Contre toutes les maladies des reins, il y a qu'un seul remède reconnu efficace, c'est le Warner's Safe Cure. Ces maladies se manifestent par des douleurs dans le dos, de la lassitude, de l'atonie, des maux de tête, bonté la cheville des pieds, les articulations et les paupières enflées, ainsi que d'autres parties du corps, il y a palpitations de cœur, de l'oppression, l'urine sécrétée de l'albumine.

Il est de la plus grande importance, lorsque ces symptômes apparaissent, de recourir immédiatement au Warner's Safe Cure, dont on peut attendre non seulement un résultat avantageux immédiat, mais qu'il évitera aussi de sérieuses complications mortelles.

M. Albin Rohrer-Ledi, à Wetzhausen (cant. Appenzel), a souffert pendant huit ans d'abcès au rein droit et enduré les souffrances les plus atroces, ainsi que de grosses pertes de sang. Par le Warner's Safe Cure dont il prit 7 bouteilles, les douleurs et les hémorragies ont cessé et il se sent maintenant très bien. Beaucoup de personnes sont émerveillées de sa guérison et en témoignent de sa reconnaissance. Il recommande publiquement à tous les malades le Warner's Safe Cure.

M. W. Luder, à Sieda (Breda-Allema), écrit : En octobre 1901, tout mon corps enfla et je m'adressai à Patwalk, à un médecin qui diagnostiqua maladie des reins, et comme il ne voulait pas me dévoiler la gravité de mon état, il fit venir ma femme et lui confia que je n'avais plus que quinze jours à vivre. Ma fille ayant lu entre temps dans un journal la recommandation du Warner's Safe Cure, je me décidai à en faire usage et j'en pris 20 bouteilles qui m'ont complètement guéri de la maladie des reins. De même ma femme a été guérie d'une affection de la vessie et de l'urètre après usage de 4 bouteilles de Warner's Safe Cure.

J'affirme sur l'honneur la véracité de ce qui précède et suis très volontiers à la disposition de quiconque s'adressera à moi pour de plus amples détails.

Que ceux qui doutent encore s'adressent donc aux personnes surindiquées qui ont été guéries.

Warner's Safe Cure coûte la grande bouteille 5 fr.

En vente à la pharmacie F. Schmidt, à Fribourg; pharmacie E. Jambé, à Châtel-Saint-Denis; pharmacie Porcellet, à Estavayer. Dépôt général : Pharmacie H. Richter, à Kreuzlingen (Thurg.)

Mais mon enfant

pourquoi pleures-tu donc ainsi?

Ma mère, hi... hi... m'a donné 6 vé-

ritables petites mièges-à Soden de

Fay, hi... hi... et je les ai perdus de

et je prends l'air ? — Bah, ça va !

En tous pas par la route de pluri pour ça.

J'ai ton pain sur moi des véritables Soden

de Fay dont je n'ai pu me passer

et en voilà 6 autres. Sois content main-

tenant. Les véritables pastilles mièges-

de Soden de Fay ne coûtent que 1 fr.

25 la boîte et sont en vente partout.

truit la fabrique de roburite (explosif

semblable à la dynamite) :

Les nouvelles de l'explosion sont

terribles. Une grande partie de la

ville a été abandonnée par les habi-

itants. Les maisons sont gravement

endommagées. Les détonations ont

été entendues dans presque tout le

district industriel.

Après la seconde explosion qui eut

lieu vers 9 h. et qui fut plus terrifiante

que la première, aucune maison ne

resta intacte. Les habitants, pris de

panique, s'enfuirent à la campagne,

une troisième explosion étant à crain-

dre. Ils firent sortir des lits les enfants

endormis, rassemblèrent leur avoir et

abandonnèrent les maisons croulantes.

Dans la Steinstrasse, presque toutes

les maisons sont détruites. Des débris

de chair, projetés par l'explosion,

s'élevèrent par toute la ville. Les

hôpitaux sont bondés de blessés. Un

grand nombre de maisons sont en

flammes. La localité ressemble à une

ville bombardée. L'administration des

chemins de fer a mis des trains spé-

ciaux à la disposition des fugitifs. Ce-

pendant le transport a subi quelques

interruptions, un train de marchan-

dises ayant déraillé, obstruant les

deux voies. Vers 3 heures du matin,

on estimait le nombre des morts à

plusieurs centaines, celui des blessés

à 300 environ.

Posen, 29 novembre.

(Sp.) Mercredi après midi, la dé-

pollite mortelle de l'archevêque de

Posen, Mgr Stablewski, a été trans-

férée solennellement au dôme, où le

cercueil a été posé sur le catafalque.

350 ecclésiastiques ont pris part au

cortège funèbre. Le prévôt de la ca-

thédrale, Mgr Michalski, a prononcé

l'éloge funèbre. L'empereur était re-

présenté par le président de province,

M. Waldow.

Londres, 29 novembre.

Le Times apprend de Saint-Péters-

bourg :

M. Gurko, adjoint au ministère de

l'intérieur, est impliqué dans un gros

scandale de détournement de fonds

destinés aux victimes de la famine.

Londres, 29 novembre.

On télégraphie de Washington au

Daily Telegraph :

Le message présidentiel qui sera lu

lundi au congrès portera sur un pro-

jet d'impôt progressif sur les succes-

sions, visant spécialement les grandes

fortunes, et l'unification des lois fédé-

rales en vue d'enrayer les abus du

divorce. Le message demandera des

subventions à la marine de haute

mer, pour étendre le commerce amé-

ricain.

New-York, 29 novembre.

On a arrêté une femme, nommée Rose

Hadfield, pour avoir menacé de tuer

M. John Rockefeller s'il ne lui versait

pas un million de dollars. Le caissier

de M. Rockefeller lui donna, parail-

lors, un chèque pour un million de dol-

lars et prévint le caissier de la banque

sur laquelle il était tiré. Ce dernier fit

arrêter la femme lorsqu'elle se pré-

senta à l'encaissement.

Buda-Pest, 29 novembre.

A la Chambre des députés, M. Kos-

suth, ministre du commerce, a déclaré

qu'il s'efforcera d'établir une vérita-

ble indépendance douanière de la

Hongrie.

Londres, 29 novembre.

Le Daily Telegraph dit tenir de

son correspondant, qui est informé de

bonne source, que l'état de santé du

schah de Perse est très grave.

Berlin, 29 novembre.

On mande de Trèves au Lokal

Anzeiger : Les baraques municipales

d'isolement et l'hôpital sont bondés

de malades atteints de la variole ou

de malades suspects. L'Institut de

bactériologie a établi 30 lits pour

recevoir les malades.

Martigny-Bourg, 29 novembre.

Hier soir, à 8 heures, le tramway

Martigny-Bourg-Gare a failli faire

une victime. M. J. Dallahés, de Sem-

brancher, descendait à Fully avec son

char, lorsque son mulet s'effraya à

l'approche du tramway et versa le

conducteur sur la voie. Celui-ci n'eut

pas le temps de se dégager. Les roues

du tramway lui passèrent sur une

jambe, qui devra être amputée.

SOMMAIRE DES REVUES

LA REVUE POPULAIRE — 24 novembre

1906. — Actualités. Mœurs. Education.

Etudes diverses : historiques, scientifiques,

sociales et littéraires. Récits. Contes. Voya-

ges. Inventions. Découvertes. Commerce.

Industrie. Faits divers. Médecine. Hygiène.

Enseignement ménager. Travaux féminins.

Cuisine. Variétés. Portraits de personna-

ges du jour. Vues de villes et de paysages, sujets

divers, d'histoire politique et naturelle, géo-

graphiques, sinistres, guerres, combats, etc.

l'abbé Clément est allé chercher à

Rome.

L'abbé Clément ne rapporte donc

pas de Rome un document pontifical,

mais des réponses aux questions

posées par les chefs des diocèses de

France.

L'envoyé du cardinal Richard a

demandé au Vatican s'il est permis

de fonder à l'Etat ou aux communes

les presbytères dont l'Etat ou les

communes se déclarent propriétaires.

La réponse de Rome est affirmative.

Aucune raison canonique ni théolo-

gique ne peut s'opposer à cette location.

L'abbé Clément a demandé au Va-

tican la solution de diverses autres

questions. Il s'est notamment occupé

de savoir si le clergé devait se confor-

mer aux prescriptions de la loi de

1881.

Il rapporte en outre des instruc-

tions pour les conseils de fabrique.

Elles seront communiquées vendredi

aux représentants des fabriques pa-

risiennes.

Le Peuple français annonce que

M. Briand prépare une circulaire qui

doit paraître au plus tard le 1er dé-

cembre et qui portera sur les points

suivants :

1° Une seule convocation suffira

pour tous les offices de l'année.

2° Les réunions pourront se faire

par catégories de fidèles ainsi qu'elles

ont lieu actuellement ;

3° Il ne sera pas exigé la constitu-

tion d'un bureau. Les personnes qui

auront fait la convocation seront

considérées comme responsables de la

réunion ;

4° Le commissaire ou représentant

de l'autorité administrative aura pour

seule mission d'assurer l'ordre maté-

riel de la réunion.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Madrid, 29 novembre.

Le bruit court dans les milieux po-

litiques, et les journaux s'en font

l'écho, que le roi aurait communiqué

ce matin au président du Conseil,

pendant la visite que celui-ci faisait

au palais, une lettre dans laquelle

M. Moret exposait au monarque l'es-

prit de division qui régnerait dans le

parti libéral. C'est au vu de cette let-

tre que le général Lopez Dominguez

aurait présenté immédiatement sa dé-

mission.

Madrid, 19 novembre.

On annonce que M. Moret, libéral,

est chargé de former un nouveau

cabinet.

Bochum (Westphalie), 29 novembre.

Une fabrique de roburite a sauté

mercredi soir, à Annen (Westphalie).

On ne sait pas encore d'une manière

certaine combien il y a de morts et de

blessés.

Dortmund, 29 novembre.

C'est peu après 8 heures et vers

9 heures que deux explosions ont

détruit la fabrique de roburite, située

entre Witten et Annen. Annen est en

ruines. Les vitres ont été brisées loin

à la ronde. La population s'est enfuie.

On parle d'environ trois cents morts

et blessés. Il est très dangereux de

s'approcher du lieu de l'accident ;

aussi jusqu'à une heure et demie du

matin n'avait-on retiré que 3 morts

et 80 personnes grièvement atteintes.

On craint de nouvelles explosions.

Dortmund, 29 novembre.

Un témoin oculaire rapporte les

détails suivants sur l'explosion qui

s'est produite mercredi soir à la fabri-

que de roburite, près d'Annen :

Vers 7 heures 30, le feu éclata à la

fabrique. Les pompes de Krupp qui

étaient déjà sur les lieux du sinistre

lors de la première explosion, peu

après 8 heures, durent d'abord se

retirer, une seconde explosion paraissant

vouloir se produire d'un instant à

l'autre. Un agent de police qui

réussit à repousser la foule accourue,

en lui faisant remarquer le danger,

AVIS
à MM. les Rév. curés et chapelains
Huile Colza vierge, marque
« Eternelle », spéciale p. lampes
d'églises, brûlant 350 à
400 heures consécutivement,
avec la fine mèche N° 0.
Dépôt de mèches
et charbons spéciaux
chez
F. Guidi, Esq. des Chanoines
Der. Saint-Nicolas
Dnrées coloniales. — Liqueurs.
Cotonnetaines. — Téléphone.

A LOUER
à la rue des Alpes, au débouché
de la nouvelle route
un petit magasin
admirablement situé. Entrée
immédiate.
S'adresser à M. Hartmann,
notaire, à Fribourg. 4514

La soussignée se recommande
pour les travaux de couture,
ainsi que pour des journées.
Pauline Hammer,
chez M. Delley, jardinier,
Palatinat.

Chaudière locomobile
On demande à louer de
suite une chaudière, pression
de service 10-12 atmosphères.
Faire parvenir les offres jus-
qu'au jeudi soir 29 courant,
à M. Buttiez, ingénieur-con-
seil, Lausanne. 4513
TÉLÉPHONE 106.

Grand choix de :
FOURNEAUX inextin-
guibles.
Fourneaux en caillottes.
Fourneaux en tôle garnie.
Fourneaux en fonte.
Fourneaux à pétrole sans
fumée et sans odeur.
Tuyaux de fourneaux.
Sceaux à coke.
Pelles à coke.
Garnitures de cheminée.
Café-à-croûtes à pétrole.
Cuisines à esprit de vin.
Chauffe-pieds.
Boules et cruches à eau
chaude.
Réchauds de table.
Fourneaux et fers à repasser.
Lessiveuses
Machines à laver.

PRIX MODIQUES
E. Wassmer
FRIBOURG

VARICES
Jambes ouvertes
plaies, varicocèles,
eczéma, etc., guérison
certaine et prouvée,
par les
Thé antivariqueux
1 fr. la boîte, et
Pommade antivariqueuse
1 fr. 50 le pot.
Envoi partout contre
remboursement.
Em. KORNHABER,
herboriste diplômé,
Genève, Ter-Mittres, 15.

UNE JEUNE FILLE
désire se placer pour apprendre
le français et le service d'hôtel.
S'adresser au **Bureau can-
tonal de placement pour
les femmes**, rue de Mo-
ral, 259. H5315F 4479

Grosses **Châtaignes** 1er choix
10 kg., 2 fr. 75; 15 kg., 3 fr. 50
franco, 100 kg., 15 fr. port dû.
Belles nos. 3 kg., 2 fr. 95
franco, 100 kg., 32 fr. port dû.
Morganti & C^{ie}, Lugano.

VIANDE
On trouvera toujours de la
bonne viande de bœuf à 70 cent.
le demi-kilo; veau, mouton, prix
modéré. à la **boucherie de
M. Cantin**, Grand'Rue, 61.
TÉLÉPHONE
Il se trouvera tous les mer-
credis sur le marché des Places.

Forte taille
ET
Fortes hanches
disparaissent par l'usage de mes
corsets sans inconvénient ni
pression.
Envoi à choix sur demande.
Confection sur mesure en
6 jours. H427F 3824
Se recommande au mieux.

Mme E. VOGT
Salon de Corsets
Avenue de la Gare, 36
FRIBOURG
En achetant un corset, on
reçoit un corset-poupée gratis.

A LOUER
grande chambre bien meub-
lée, avec piano, 1er étage,
Avenue de Pérolles.
S'adresser au magasin Nus-
baumer, tailleur. 4301

EN VENTE
à la **Librairie catholique**
130, Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

LES APPRÊTS
DU
beau jour de la vie
par l'abbé FLICHE
Prix : 2 fr. 50

LES EFFETS
de la Communion
par l'abbé BELLAMY
Prix : 3 fr. 50

AMES VAILLANTES
MM. Fanny Pittar
AUTOBIOGRAPHIE
traduite de l'anglais
par **Joseph PITTAR**
ÉDITEE ET ANNOTÉE PAR
Jean CHARRUAU
Prix : 2 fr. 50

Histoire de l'Eglise
par **Fr.-X. KRAUS**
Dr en théologie et en philosophie
3^e édition française
par **P. GODET & C. VERSCHAFFEL**
3 vol., avec table analytique, 12 fr. 75

LE PURGATOIRE
Conférence spirituelle
par le **R. P. FABER**
Prix : 1 fr.

Le B. Nicolas de Flüe
LA SUISSE D'AUTREFOIS
par **J.-T. de BELLOC**
Prix : 2 fr. 50

Les Jésuites de la Légende
par **Alexandre BROU**
1^{re} partie :
Les origines jusqu'à Pascal
Prix : 4 fr.

A VENDRE
sur le plateau de Pérolles, une
maison neuve
de trois étages, avec tout le
confort moderne. Prix modéré.
S'adresser à **M. Arthur Blanc**,
Bureau d'assurances, rue de
l'Hôpital, 3, Fribourg. 4434

Un bon conseil
aux ménagères :
Fixez votre choix sur la
CHICORÉE
HELVETIA
suivant analyse de laboratoires
officiels et certificats d'écotes
ménagères
la meilleure Chicorée
Exigez la « Cafetière » et le nom
«HELVETIA»

BUREAU DE PLACEMENT
d'employés d'hôtels et restau-
rants sous les auspices de la
Société des aubergistes de la
Gruyère. 3200-1489
Gérant : **Ch. Morel**, libr.,
Bulle. Inscription gratuite
pour les employés.

APPAREILS
électro-médicaux pour la gal-
vanisation et la faradisation;
diapodes, manchettes, rouleaux,
piles, rhéostats, cordons. Loca-
tion. H429F 1355
P. Favre, opticien-électricien,
65, rue de Lausanne,
Fribourg.

A LOUER
aux Daillettes
10 minutes de la
gare, un logement
de cinq chambres, vé-
randa vitrée, cham-
bre de bains, lum-
nière électrique,
etc. Jardin d'agrè-
ment et jardin pota-
ger. Bellevue sur les
Alpes. Entrée de
suite.
S'adres. à **H. Hogg-
Mons**, entrepreneur,
Fribourg. 4104

Entrepôts et caves
Ch. WINKLER-KUMMER
Avenue Tour Henri
reliés par voie avec la gare de Fribourg.
Entrepôts pour denrées
coloniales et autres.
Tarif des entrepôts fé-
déraux ou location de
compartiments. 2896

PRENEZ
des
PASTILLES VALDA
antiseptiques et volatiles
pour faire à pleine bouche une inhalation salutaire pour vos
Bronches et vos Poumons :
Ainsi vous vous Préserverez ou vous vous Guérirez
Évitez les imitations, les contrefaçons et les vieux produits qui n'ont rien de volatil
Évitez les inhalations de fantaisie
INHALEZ DANS VOS BRONCHES ET VOS POUMONS
les principes antiseptiques que dégagent les essences des
PASTILLES VALDA
*C'est la seule inhalation naturelle et pratique
C'est le seul produit antiseptique et volatil tout à fait inoffensif
qui puisse prévenir ou guérir infailliblement les*
**Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes de
Cerveau, Gripes, Influenza,
Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Asthme,
Emphysème, Pneumonies, etc**
MAIS SURTOUT EXIGEZ LES VÉRITABLES
En boîtes de 4.50, portant le nom VALDA,
et l'adresse du seul fabricant
H. Canonne, ph^{ie}, 49, rue Réaumur, Paris
NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
En Vente
Dans toutes les Pharmacies
de la Suisse.

AUX FIANCÉS
La Maison **H. Cailler**, Place Bel-Air, 2, Lausanne
offre pour **595 fr.** une chambre à coucher **Louis XV**
composée de :
**2 lits jumaux, double face, 2 sommiers extra, 2 matelas crin noir,
12 kg., 2 coins, 1 armoire à glace, 1 lavabo-commode, 5 tiroirs, 1 table
de nuit, 1 table Louis XV, 2 chaises.**
Le tout en noyer poli, intérieur bois dur, travail garanti et soigné.
Le bon renom que la Maison Cailler s'est acquis depuis 15 ans, c'est
en fournissant à ses clients des meubles en noyer massif, garantis sur
facture. — Demandez la photographie de cette chambre. 4092

10.000 BOITES GRATUITES
seront distribuées pendant
les 4 Semaines prochaines

Une offre exceptionnelle
aux Lecteurs
de la *Liberté*.

Je ne vous demande pas de
dépenser de l'argent pour vous
assurer que ma pommade vous
fera repousser les cheveux ou en
arrêtera la chute : au contraire, je
vous donne le moyen de la mettre
à l'épreuve, sans rien payer. Quand
vous aurez acquis par votre expé-
rience personnelle, la conviction
que la pommade est efficace, vous
pourrez en acheter en toute con-
naissance de cause.

Une Carte postale suffira

Si vous m'écrivez une carte pos-
tale, en indiquant le nom de ce
journal, je vous enverrai une boîte
échantillon de ma préparation.
Prière d'écrire lisiblement et tout
au long. Toutes commandes seront
expédiées franco de port.

JOHN CRAVEN-BURLEIGH
Expédition 77. PARIS, Rue Saint-Honoré, 255.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & STEBER
FRIBOURG

ENTREPÔTS
Tour Henri
BOUILLES, COQUES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE
BUREAU
Rue 41

Tourbe comprimée.

M. Jos. RUMO
rue du Pont-Suspendu, 108
On trouvera des châtaignes
et des noix pour les cassées
à bas prix. H5234F 4409

RHUMES, DOULEURS
Coqueluche, Angine, Névralgies
Bébé est enrhumé : il va se
coucher emportant lui-même
sa boîte de **Onate Thermogène**
dont, tout à l'heure, la
maman lui appliquera une
feuille sur la poitrine; demain,
Bébé ne toussera plus. Combien
nous sommes loin de ces vi-
lains emplâtres, de ces sin-
apismes, de cette teinture d'iode,
effroi des enfants, voire même
des grandes personnes !
Un morceau de cette **Onate**
merveilleuse et plus de **Do-
uleurs**, fini le **Rhume**, envolé le
Mal de gorge, enrayés la
Coqueluche et l'**Angine**.
En vente à Fribourg : Phar-
macies : **I. Esselva, Schmidt,
Th. Stajessi, Thürler &
Köhler, Cuony, droguerie
G. Lapp** et dans toutes les
pharmacies. 4420-1884

A vendre, dans une ville du
canton, un bon
café-restaurant
Adresser les offres par écrit,
sous H5311F, à l'agence de pu-
blicité **Haasenstein et Vogler**,
Fribourg 4475-1907

A vendre, faute d'emploi, un
réchaud à gaz
à 2 trous, en bon état.
Adresser les offres sous chi-
ffres H4879F, à **Haasenstein et
Vogler**, Fribourg. 4435

Cours pour les jeunes hom-
mes cath. pour apprendre en
peu de temps la
langue allemande
S'adr. à **Haasenstein et Vo-
gler**, Lucerne, sous P5665Lz.

D' Ed. BUMAN
reprend ses consultations le 1^{er} décembre
à son nouveau domicile
RUE DE ROMONT, N° 30
dis-à-dis du Temple

LE BULLETIN FINANCIER SUISSE
le plus ancien journal financier suisse
(fondé en 1872)
publie chaque samedi une revue générale de la situation finan-
cière en Suisse et à l'étranger, des renseignements absolument
impartiaux sur le placement des capitaux, comptes rendus
d'assemblées, rapports annuels, indications des paiements de
coupons, des convocations d'assemblées générales, nombreuses
listes de tirages, cotes des valeurs suisses et des places de Paris,
Londres, Berlin et New-York.
Aperçu de la situation commerciale, relevé des prix. Chroniques
industrielle et agricole. Economie politique dans ses applications
à l'industrie et à l'agriculture.
Abonnements pour la Suisse : un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. 50.
Prix des annonces : 25 cent. la ligne, étrangers 40 cent., en
s'adressant directement au 4503
Bureau du « BULLETIN FINANCIER SUISSE »
LAUSANNE, Place St-François, 2, au 2^{me} étage

SOUSSION
Les travaux de cimentage, carrelage, charpenterie, couverture,
forblanterie, gypserie-peinture, menuiserie, serrurerie et appa-
reillage de la **latterie de Marly-le-Grand**, sont au concours, à
partir du 3 décembre 1906.
Prendre connaissance des plans, cahier des charges et avant-
métrés, chez **M. Wicht**, secrétaire de la Société, où les sou-
missions devront être déposées pour le samedi 15 décembre,
à midi.
Pour les renseignements, s'adresser à **M. Spielmann**, archi-
tecte. H5327F 4506 1915

Un dompteur dévoré
par un lion ne peut évidemment pas se rétablir. C'est
ni-ni fini ! Mais un homme dévoré par la fièvre, miné
par les chagrins, un homme dont l'estomac ne fonc-
tionne plus et qui déperit à vue d'œil, peut encore se
remonter et reconquérir ses forces, s'il fait une consom-
mation régulière de cet aliment précieux qui s'appelle
le véritable **Cacéo à l'avoine**, marque « Le cheval blanc ».
Des effets surprenants sont obtenus tous les jours par
l'emploi de cet excellent produit, en vente partout à
1 fr. 30 la boîte de 27 cubes, ou 1 fr. 20 le paquet de 1/4 kg.

MISES DE BOIS
Les mises de bois de la com-
mune de **Montévrain** et de la
commune de **Zénauva** au
nombre sont renvoyées au
mercredi 5 décembre pro-
chain.
Les mises de la commune
de **Montévrain** auront lieu à
10 h. du matin et celles de la
commune de **Zénauva** à 2 h. après midi.
H5329F 4403
L. Richard, forestier.

VINS ROUGES DE BORDEAUX
1904 la barrique (225 litres) Fr. 135.— la demi Fr. 75.—
1903 " " " " 155.— " " 85.—
1900 " " " " 185.— " " 100.—
franco de tous frais, en gare de l'acheteur.
S'adresser à **M. A. L. Légal**, **Leseau Brulevin**, à **Genon**,
près Bordeaux (France). H429X 3610

A VENDRE
en mises publiques libres, **mercredi 5 décembre**, dès 2 h. de
l'après-midi, au café Beaugard :
1. L'immeuble N° 13, sis à Beaugard, comprenant 6 logements.
Mise à prix : 32,000 fr.
2. L'immeuble N° 15, sis à Beaugard, comprenant 4 logements
et jardin. **Mise à prix : 25,000 fr.**
3. Une villa sise à Pérolles, comprenant 3 logements avec
jardin et tout le confort moderne. **Mise à prix : 62,000 fr.**
Le tout bien situé et au soleil.
On exige peu de paiement au comptant.
Pour tous renseignements, s'adresser à **Robert Fischer**,
entrepreneur, à Fribourg. H5326F 4511

La découverte du Régénérateur pour les chevaux
ENGRAIS de CHEVEUX
du Prof. américain Dr Langley
fait sensation dans le monde mé-
dical et dans le grand public. —
L'engrais de cheveux agit sur
les racines des cheveux d'une
façon telle qu'au bout de huit
jours, cheveux et pils poussent
partout où cela est possible.
Les paillettes, les impuretés du
 cuir chevelu et la chute des che-
veux disparaissent sous gar-
rantie après un seul emploi.
Il peut être prouvé que plus
de 100,000 personnes chauves
et imberbes sont arrivées à
avoir, par l'emploi de l'engrais
de cheveux une magnifique
chevelure et une barbe épaisse. L'engrais de cheveux rend le che-
veu souple, épais et long. L'engrais de cheveux redonne peu à peu
aux cheveux gris leur couleur primitive. Prix par paquet : 4 fr.
— 3 paquets 10 fr. — 6 paquets, 18 fr. — Envoi discret, contre
remb. ou envoi préalable du mont. (Timbres-poste acceptés)
par **EXPORT HAUS « DELTA »**, à **LUGANO** 4053

Nous recevons toujours, à des conditions favorables,
des
dépôts d'espèces de n'importe
quel montant :
en **carnet d'épargne**, à partir de 50 cent., livret
gratuit, en **compte courant**, disponible à vue, sans
commission, en **dépôts avec dénonciation**
réciproque de trois mois, à des taux parti-
culièrement avantageux.
Nous sommes à disposition pour de plus amples
renseignements. H425F 4226 1781 30
Banque Populaire Suisse, Fribourg.